



# COMPTE RENDU

## 22<sup>E</sup> RENCONTRE ANNUELLE DE CONCERTATION

### BIM-FP



---

Rencontre tenue le vendredi 10 juin 2011  
à 9 h  
à l'hôtel Sépia  
3135, chemin Saint-Louis  
à Sainte-Foy

M<sup>me</sup> Michèle Drapeau souhaite la bienvenue à tous les participants<sup>1</sup> et les remercie de leur présence (la liste des personnes est jointe à l'annexe I). Les conseillers de BIM se présentent et indiquent les secteurs desquels ils sont responsables. M<sup>me</sup> Drapeau invite ensuite les participants à se nommer et à indiquer l'organisme qu'ils représentent.

M<sup>me</sup> Drapeau convie les participants à consulter l'ordre du jour contenu dans la pochette qui leur a été remise à leur arrivée. Cette pochette comprend les documents suivants :

- Ordre du jour de la rencontre
- Compte rendu de la rencontre annuelle de concertation de juin 2010
- Alimentation de la banque 2010-2011 (nombre d'épreuves ajoutées, révisées et maintenues durant la dernière année pour chacun des programmes)
- Bilan des nouveautés par programme pour 2010-2011
- Participation des commissions scolaires à l'alimentation de la banque BIM-FP pour 2010-2011
- Bilan des fiches de rétroaction de l'année 2010-2011
- Bilan des sessions d'élaboration d'épreuves et des formations tenues au cours de l'année 2010-2011
- Résultats du sondage et priorités de travail pour l'année 2011-2012
- Facture personnalisée pour chaque commission scolaire pour l'année en cours
- Liste des nouveautés de mai 2011
- Formulaire d'appréciation de la rencontre
- Offre de service pour une formation en évaluation pour les nouveaux conseillers pédagogiques

---

1. Dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Drapeau présente l'ordre du jour de la rencontre.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du compte rendu de la dernière rencontre
3. Volet rétrospectif – Bilan des activités de la dernière année :
  - Contenu diffusé
  - Sessions
  - Formation en évaluation pour les nouveaux conseillers pédagogiques – proposition de dates
  - Gexamine
4. Point d'information : MELS
5. Représentant de la sanction des études (MELS) – Mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages
6. Échanges sur des problématiques en évaluation
7. Volet coopératif du service BIM-FP :
  - Participation des organismes au développement de la banque
  - Analyse des coûts
8. Volet planification – Priorités de travail pour 2011-2012
9. Questions diverses
10. Clôture de la rencontre  
Évaluation de la rencontre

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 2. ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Yves Groulx présente sommairement les éléments du compte rendu de la dernière rencontre.

Le compte rendu est jugé conforme au déroulement de la rencontre et est accepté tel quel.

### 3. VOLET RÉTROSPECTIF - BILAN DES ACTIVITÉS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

#### *Contenu diffusé*

M. Jacques Bellemare présente la synthèse des réalisations de l'année 2010-2011. Il souligne qu'au total **176** épreuves ont été déposées en banque au cours de la dernière année. Ces épreuves sont réparties comme suit : **125** épreuves en langue française et **51** épreuves en langue anglaise.

De plus, **159** épreuves ont fait l'objet d'une révision et **2 321** épreuves ont été maintenues. M. Bellemare mentionne qu'à l'heure actuelle la banque compte **2 656** épreuves, soit 149 épreuves de plus que l'année dernière.

Les conseillers décrivent l'avancement des travaux pour les secteurs sous leur responsabilité.

La liste des épreuves qui ont été retirées et la liste de celles qui ont été ajoutées à la banque au cours de cette année figurent à l'annexe II.

#### *Bilan des sessions*

M<sup>me</sup> Hélène Poulin mentionne que, cette année, les conseillers de l'équipe BIM-FP du secteur francophone ont animé **2** sessions d'élaboration ou de révision d'épreuves dans **2** programmes d'études différents; **17** personnes (enseignants et conseillers pédagogiques) provenant de **4** commissions scolaires y ont participé. Pour le secteur anglophone, **21** formations ont été dispensées; **648** personnes de **9** commissions scolaires y ont participé. M<sup>me</sup> Drapeau précise que ces formations faisaient partie d'une série de formations d'une durée de 2 à 3 heures.

Une consultation de deux journées sur la démarche d'élaboration d'épreuves en formation professionnelle a été dispensée à la Commission scolaire de la Baie-James. L'une des deux journées de cette consultation a été donnée en vidéoconférence. Selon M. Groulx, qui animait cette rencontre, l'utilisation de la vidéoconférence fut une belle réussite.

L'annexe III présente les détails des sessions d'élaboration ou de révision d'épreuves qui ont été tenues et des formations dispensées.

#### *Formation en évaluation pour les nouveaux conseillers pédagogiques – proposition de dates*

M. Groulx présente l'offre de service élaborée dans le but d'offrir aux nouveaux conseillers pédagogiques et aux enseignants-ressources une formation de base en évaluation. Les dates retenues pour cette formation sont les 18 octobre 2011 et 22 mars 2012. Ces formations auront lieu dans les bureaux de la Société GRICS, à Montréal.

M<sup>me</sup> Drapeau poursuit et explique aux participants que les coûts de formation sont de 680 \$/jour pour un minimum de cinq participants. Le coût par personne serait donc d'environ 136 \$. Si plus de cinq participants s'inscrivent, ce coût diminuerait selon le nombre d'inscriptions. Elle précise que, pour s'inscrire à ces formations, il faudra consulter le site de Bimenligne.qc.ca, sur lequel les modalités d'inscription seront indiquées. De plus, un courriel annonçant les formations sera envoyé à la fin d'août à tous ceux qui sont inscrits à la liste d'envoi de BIM-FP.

Certains participants s'informent de la possibilité de faire une demande pour une formation dans leur commission scolaire ou leur région. M<sup>me</sup> Drapeau répond positivement, mais précise que, selon les particularités qui pourraient être demandées, les coûts pourraient différer. M<sup>me</sup> Chantal Roy ajoute qu'un service de consultation facturé à l'heure par *Bombgard* est également possible. Cette proposition a suscité beaucoup de discussions de la part des participants. Plusieurs ont posé des questions concernant l'option de participer à une formation donnée par vidéoconférence. Compte tenu des restrictions budgétaires imposées aux commissions scolaires, cette avenue pourrait présenter de l'intérêt pour les formations.

### *Gexamine*

M<sup>me</sup> Chantal Roy annonce que la nouvelle version de GeXamine est maintenant accessible. Les services informatiques des commissions scolaires devront apporter les modifications requises afin de rendre le tout fonctionnel. Elle ajoute que, si les conseillers pédagogiques veulent avoir accès à cette nouvelle version, ils doivent communiquer avec les services informatiques de leur commission scolaire. M<sup>me</sup> Roy répond à différentes questions sur les modalités de fonctionnement. En conclusion, elle informe les participants que les épreuves de trois programmes sont maintenant séparées en plusieurs fichiers. Il s'agit des programmes suivants : Charpenterie-menuiserie (DEP 5319), Entretien général d'immeubles (DEP 5211) et Réfrigération (DEP 5315).

M<sup>me</sup> Drapeau mentionne que, dans la liste des nouveautés, une note fera mention des épreuves qui seront séparées en plusieurs fichiers au fur et à mesure qu'elles seront disponibles.

## 4. POINT D'INFORMATION : MELS

M<sup>me</sup> Hélène Poulin présente un compte rendu de sa conversation avec M. Dominique Beaussier, de la Direction des programmes, au MELS, ayant eu lieu le 27 avril dernier. Elle rapporte que ce dernier a confirmé que le moratoire concernant la production de référentiels était toujours en vigueur, ce qui explique pourquoi la production de référentiels est moins systématique. Il a également précisé qu'une décision à cet effet devrait être prise dans les prochains mois. Selon M. Beaussier, si le MELS se désengage de la production de référentiels, un organisme pourrait être mandaté pour le faire. Dans un tel cas, un accompagnement serait offert au mandaté. Il a confirmé que les référentiels disponibles en version de travail ne peuvent être diffusés sur l'Inforoute. Pour y avoir accès, il faut les demander aux responsables de secteur à la Direction des programmes, au MELS.

De plus, M. Beaussier a rappelé que la responsabilité de l'évaluation est partagée entre le Ministère, le réseau et les enseignants, tel que le mentionne la Loi sur l'instruction publique. Il ajoute également que les référentiels en évaluation ne sont pas prescriptifs et que seul le Programme de formation est obligatoire. Ce dernier a relaté que des référentiels en évaluation pour le DEP 5327, *Décoration intérieure et présentation visuelle*, auraient été élaborés par une commission scolaire. Pour y avoir accès, il faut se les procurer auprès de la commission scolaire, et ce, moyennant des coûts.

Un participant a demandé s'il était possible d'obtenir du MELS, par écrit, l'information comme quoi les référentiels étaient non prescriptifs. En réponse à cette demande, l'on suggère d'attendre la décision du MELS concernant la production des référentiels avant de faire cette demande.

## 5. REPRÉSENTANT DE LA SANCTION DES ÉTUDES (MELS) - MESURES D'ADAPTATION POUR L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

M<sup>me</sup> Joanne Allard, chef de service pour la formation professionnelle et la formation générale aux adultes ainsi que M<sup>me</sup> Céline Rousseau, coordonnatrice en formation professionnelle, toutes deux à la Sanction des études, au Ministère, ont accepté de venir répondre aux questions des participants concernant les mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages en formation professionnelle.

Lors de la lecture de l'article 5.2.3 du chapitre 5, du Guide de la sanction, M<sup>me</sup> Rousseau explique que pour qu'un élève puisse bénéficier de mesures de soutien lors d'une évaluation, ces dernières doivent avoir été mises en place pendant l'apprentissage. Elle précise qu'une nouvelle façon de faire utilisée lors de l'évaluation finale pourrait nuire à l'élève par manque de pratique.

Un participant soulève la problématique selon laquelle les écoles hésitent à transmettre l'information concernant le dossier d'un élève qui a déjà été identifié au secteur des jeunes ou à la formation générale des adultes, étape nécessaire pour qu'il puisse bénéficier de mesures d'aide en formation professionnelle. M<sup>me</sup> Allard précise qu'étant donné que le dossier appartient à l'élève, il peut lui-même, par écrit, autoriser l'accès à son dossier. M<sup>me</sup> Allard ajoute toutefois que ce n'est pas parce qu'un élève a bénéficié de mesures spéciales à la formation aux jeunes qu'il peut avoir accès à ces mêmes mesures lorsqu'il est en formation professionnelle. M<sup>me</sup> Rousseau complète en disant que, pour tout élève qui n'a jamais bénéficié de mesures d'aide, il est essentiel qu'une personne assignée rédige un dossier. Il peut s'agir d'une ressource interne à la commission scolaire qui sera reconnue auprès de la direction. Par la suite, il sera possible de faire une demande à la Sanction des études.

Un participant souligne que, dans le Guide la sanction, aucune mesure n'est spécifiée pour la formation professionnelle. Plusieurs participants indiquent qu'ils utilisent celles proposées pour la formation générale des adultes. M<sup>me</sup> Allard confirme qu'effectivement il est pertinent de les utiliser, car les mesures de la FP ressemblent à celles des adultes.

En réponse à une question posée sur la durée d'un examen, M<sup>me</sup> Rousseau précise que, lors de la passation d'une épreuve, il est permis d'ajouter le tiers du temps prévu, sans qu'il soit nécessaire de faire une demande particulière au Ministère.

Pour chaque mesure mise en place localement, M<sup>me</sup> Allard précise qu'il faut toujours documenter le dossier de l'étudiant et informer la direction et le responsable de la sanction de la commission scolaire. Elle ajoute que l'aide apportée à l'étudiant ne doit en aucun cas nuire à l'exercice du métier. Toute mesure qui ne modifie pas le contenu de l'épreuve est acceptable. Les mesures de confidentialité sont quant à elles exigées. Il est précisé que les normes et modalités d'évaluation sont la place désignée pour préciser tout ce qui a trait aux mesures d'adaptation.

Plusieurs participants signalent aux invitées que souvent les conseillers pédagogiques ont besoin d'une réponse rapide quant à la possibilité de mettre en place des mesures d'aide. À cet égard, M<sup>me</sup> Allard suggère aux participants de consulter le responsable de la sanction dans leur commission scolaire. Ce dernier devrait être en mesure de fournir une réponse. Sinon, celui-ci pourra communiquer avec M<sup>me</sup> Rousseau ou M. Beaussier pour obtenir les éléments d'information manquants.

M<sup>me</sup> Poulin demande si les mesures d'adaptation concernent seulement les épreuves du MELS. M<sup>me</sup> Allard répond que les mesures d'adaptation s'appliquent à toutes les épreuves (BIM, MELS ou locales).

M<sup>me</sup> Nathalie Denis propose qu'il soit écrit, dans le Guide de sanction, que les mesures d'adaptation fournies pour la formation générale des adultes s'appliquent également en formation professionnelle.

Étant donné le manque de temps pour traiter toutes les interrogations des participants, on convient qu'il serait pertinent d'inviter de nouveau les gens de la sanction des études à la prochaine rencontre annuelle. Pour faciliter la discussion, les questions leur seront préalablement soumises.

## 6. ÉCHANGES SUR DES PROBLÉMATIQUES EN ÉVALUATION

Au cours du mois de mai dernier, les participants ont été invités à proposer des sujets de discussion sur des thèmes reliés à l'évaluation des apprentissages. Les conseillers de BIM ont choisi de tous les traiter au cours de la journée.

### *Activité – Étude de cas*

M. Yves Groulx présente l'activité et donne les consignes aux participants. L'activité consiste à trouver des solutions à un problème décrit par un conseiller pédagogique. La situation proposée décrit qu'une enseignante en formation professionnelle élabore une épreuve. Cette dernière se questionne à savoir si elle doit divulguer les critères d'évaluation, la pondération, les exigences et les tolérances, dans le *Cahier du candidat*.

Chaque équipe est invitée à faire part de son point de vue. La valeur de transparence mise en évidence dans l'exercice a suscité de nombreuses discussions. Concernant la divulgation des critères d'évaluation aux élèves, il n'y a pas eu de consensus entre les participants. Les avis étaient partagés.

### *Secrétariat médical*

M<sup>me</sup> Poulin présente une problématique vécue en *Secrétariat médical*. Dans la compétence 9, il est demandé aux étudiants de préparer et de nettoyer des champs stériles. Il semblerait que cet acte médical soit réservé aux infirmières sur le marché du travail. Le conseiller pédagogique qui a soulevé la problématique aimerait connaître de quelle façon cet objectif est évalué dans les autres centres de formation professionnelle. Il s'interroge si la loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé (projet de loi n° 90) prévoit que cet acte soit réservé à un autre professionnel. La réponse suggérée consiste à faire une vérification auprès du MELS et à demander d'envoyer un avis aux commissions scolaires à cet effet. Les participants en prennent note.

### *Durée d'une épreuve*

M<sup>me</sup> Poulin résume la troisième problématique reçue concernant les épreuves de certaines compétences qui nécessitent plus de temps pour y répondre. Elle demande aux participants si la plupart des enseignants respectent le temps prescrit pour la durée d'une épreuve. Tous les participants s'entendent pour dire que la durée d'une épreuve est suggérée et que la référence est le seuil d'entrée sur le marché du travail. Il est ajouté que cette situation fait appel au jugement professionnel. Certains participants mentionnent que des précisions quant à cet aspect sont apportées dans les normes et modalités en évaluation de leur centre de formation.

## 7. VOLET COOPÉRATIF du SERVICE BIM-FP

### *Participation des organismes au développement de la banque*

M<sup>me</sup> Drapeau fait état de la participation de **30** commissions scolaires à l'alimentation de la banque au cours de la dernière année. Parmi celles-ci, **12** ont contribué à plus de 3 épreuves chacune. M<sup>me</sup> Drapeau souligne l'importante contribution des commissions scolaires suivantes :

- Central Québec School Board
- C. s. des Bois-Francis
- C. s. de la Capitale
- C. s. du Chemin-du-Roy
- C. s. de Kamouraska–Rivière-du-Loup
- C. s. des Laurentides
- C. s. de Montréal
- C. s. des Navigateurs
- C. s. des Premières-Seigneuries
- C. s. de la Région-de-Sherbrooke
- C. s. de Saint-Hyacinthe
- C. s. du Val-des-Cerfs

En ce qui concerne les fiches de rétroaction, M<sup>me</sup> Drapeau précise que l'équipe BIM-FP en a reçu **210**, provenant de **40** commissions scolaires.

M<sup>me</sup> Drapeau remercie les commissions scolaires de leur belle participation.

### *Analyse des coûts*

M<sup>me</sup> Drapeau explique l'analyse des coûts par épreuve du service BIM-FP pour une commission scolaire. Chaque participant a reçu une analyse des coûts pour sa propre commission scolaire.

Cette année, le coût moyen d'une épreuve a diminué; il est passé d'environ 80 à 75 \$ par épreuve. Ce coût tient compte des épreuves ajoutées à la banque, des épreuves révisées en cours d'année ainsi que des épreuves maintenues sans modification.

Du côté de BIM, le coût moyen de production d'une épreuve a augmenté, passant de 1 042 \$ à 1 089 \$ pour cette année.

### *Rappel du mode de tarification*

M<sup>me</sup> Drapeau rappelle les règles de facturation en application depuis juillet 2008. En effet, le tarif minimal est de 4 162 \$ et le tarif maximal, de 16 646 \$. De plus, un coût de 9,36 \$ par ETP a été ajouté ainsi qu'un coût de 187 \$ par programme dispensé, en ne comptabilisant pas les programmes dispensés par un seul organisme ni ceux offerts, mais non ouverts par manque d'élèves. La somme de 500 \$ remise en crédit d'abonnement aux commissions scolaires pour chaque épreuve mise en banque en sus de la contribution de trois épreuves remises par année est maintenue. Elle ajoute que, lorsqu'une épreuve n'est pas retenue, le conseiller de l'équipe BIM communique avec la commission scolaire pour lui en expliquer les raisons.

De plus, elle rappelle aux participants l'importance d'informer l'équipe BIM, en communiquant avec M<sup>me</sup> Christiane Roy, si l'un des programmes auxquels elles sont abonnées n'est pas dispensé. BIM verra à ajuster la facture en conséquence.

## 8. VOLET PLANIFICATION - PRIORITÉS DE TRAVAIL 2011-2012

M<sup>me</sup> Chantal Roy présente les résultats du sondage sur les priorités de travail pour l'année 2011-2012. Treize commissions scolaires y ont participé. Elle mentionne que de nouveaux programmes pour lesquels il serait important d'amorcer l'élaboration d'épreuves ont été proposés par les conseillers de l'équipe BIM et que des programmes supplémentaires ont été proposés par les commissions scolaires. M<sup>me</sup> Roy rappelle que le nombre de demandes reçues quant à un programme définit son importance dans l'ordre des travaux à commencer, de là l'importance pour les commissions scolaires de participer au sondage.

L'annexe IV présente les programmes pour lesquels le développement d'épreuves devrait être amorcé au cours de l'année 2011-2012, compte tenu de la disponibilité du matériel d'évaluation produit par le Ministère, ainsi que les programmes pour lesquels les travaux devront être poursuivis.

M. Bellemare rappelle les façons de faire de BIM afin de répondre aux besoins d'élaboration des épreuves. Il mentionne que des sessions d'élaboration seront organisées et que les enseignants sont invités à envoyer les épreuves qu'ils ont élaborées à BIM.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

### *Liste de vérification afin de soumettre une épreuve à BIM*

M. Groulx présente, via le site Web [www.bimenligne.gc.ca](http://www.bimenligne.gc.ca), la liste de vérification disponible pour les enseignants et les conseillers pédagogiques qui veulent soumettre une épreuve à BIM.

### *Levée de l'assemblée*

Avant de conclure la rencontre, M. Bellemare procède au tirage de quatre prix de présence parmi les participants dans la salle. Les gagnants sont M<sup>mes</sup> Susie Faguy et Christiane Rivest ainsi que MM. Éric Fallu et Jimmy Campagna.

M<sup>me</sup> Drapeau invite les personnes présentes à remplir un formulaire d'évaluation de la rencontre ainsi qu'à proposer des conférenciers susceptibles d'intéresser les participants. Une participante suggère qu'une plaque de reconnaissance soit remise au centre de formation qui a le plus contribué à BIM afin de stimuler la collaboration de ces derniers. Elle rappelle que cet événement a déjà fait partie des procédures de BIM-FP par le passé.

M<sup>me</sup> Drapeau rappelle que la prochaine rencontre annuelle de concertation BIM-FP se tiendra en juin 2012 dans la région de Montréal, afin de respecter le principe d'alternance entre les villes de Montréal et de Québec.

M<sup>me</sup> Drapeau remercie les participants. Elle leur souhaite de très bonnes vacances et un bon retour à la maison.

L'assemblée est levée.

## LISTE DES PRÉSENCES

M. Martin Beaulieu	C. s. des Samares
M <sup>me</sup> Lucie Béchard	C. s. Marie-Victorin
M <sup>me</sup> Nathalie Blanchet	Collège CDI-Delta
M. Jimmy Campagna	C. s. de Portneuf
M <sup>me</sup> Nathalie Chevrier	C. s. des Grandes-Seigneuries
M <sup>me</sup> Nathalie Denis	C. s. de la Rivière-du-Nord
M <sup>me</sup> Johanne Despars	C. s. de la Région-de-Sherbrooke
M <sup>me</sup> Susie Faguy	Central Québec School Board
M <sup>me</sup> Guylaine Frenette	C. s. de l'Or-et-des-Bois
M. Éric Fallu	C. s. des Navigateurs
M <sup>me</sup> Guylaine Hénault	C. s. des Samares
M <sup>me</sup> Annie Jacquet Bihour	C. s. Marguerite-Bourgeois
M <sup>me</sup> Jocelyne Labbé	C. s. des Navigateurs
M. Denis Laurin	C. s. des Samares
M. Réal Piché	C. s. de l'Énergie
M <sup>me</sup> Lynda Poirier	C. s. des Navigateurs
M <sup>me</sup> Christiane Rivest	C. s. de l'Or-et-des-Bois
M <sup>me</sup> Christine Simard	C. s. des Premières-Seigneuries

**Équipe BIM-FP – Société GRICS**

M <sup>me</sup> Michèle Drapeau	Directrice des services pédagogiques et de l'évaluation
M. Jacques Bellemare	Conseiller en évaluation
M. Yves Groulx	Conseiller en évaluation
M <sup>me</sup> Hélène Poulin	Conseillère en évaluation
M <sup>me</sup> Chantal Roy	Conseillère en évaluation Formatrice – Logiciel GeXamine
M <sup>me</sup> Christiane Roy	Adjointe administrative

▶ **Épreuves provenant des programmes en fin d'application et retirées de la banque**

ASP 5083 Réparation de magnétoscopes et caméscopes  
 DEP 5039 Pâtisserie

▶ **Développements amorcés dans les nouveaux programmes**

DEP 5819 *Carpentry* (+3)  
 ASP 5324 Cuisine du marché (+7)  
 ASP 5309 Gestion d'une entreprise de la construction (+1)  
 DEP 5825 *Health, Assistance and Nursing (Updated Program)* (+20)  
 DEP 5821 *Professional Sales* (+8)  
 DEP 5325 Santé, assistance et soins infirmiers (mise à jour) (+59)

▶ **Programmes auxquels des épreuves ont été ajoutées**

DEP 5290 Abattage manuel et débardage forestier (+2)  
 DEP 5317 Assistance à la personne à domicile (+2)  
 DEP 5316 Assistance à la personne en établissement de santé (+2)  
 DEP 5816 *Assistance in Health Care Facilities* (+5)  
 DEP 5319 Charpenterie-menuiserie (+6)  
 DEP 5311 Cuisine (+1)  
 DEP 5250 Dessin de bâtiment (+3)  
 DEP 5225 Dessin industriel (+1)  
 DEP 5308 Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés (+2)  
 DEP 5817 *Home Care Assistance* (+6)  
 DEP 5288 Horticulture et jardinerie (+1)  
 DEP 5811 *Professional Cooking* (+4)  
 DEP 5320 Réalisation d'aménagements paysagers (+2)  
 DEP 5315 Réfrigération (+1)  
 ASP 5323 Représentation (+1)  
 DEP 5289 Travail sylvicole (+5)  
 DEP 5321 Vente-conseil (+3)

## SESSIONS D'ÉLABORATION OU DE RÉVISION D'ÉPREUVES TENUES ET FORMATIONS DISPENSÉES

Lieu de la rencontre	Programmes d'études	Responsable
LaSalle	<i>Sectors 1, 3 and 19</i> <i>SNAPSHOT SERIES #1</i> <i>Planning Evaluation – The Forgotten Phase</i>	Susan Oliver
Chibougamau	Volet 2 Formation sur la démarche d'élaboration d'épreuves pratiques et de connaissances pratiques	Yves Groulx
Châteauguay	<i>ALL FP SECTORS</i> <i>What does baseball have to do with evaluation?</i>	Susan Oliver
Châteauguay	<i>ALL FP SECTORS</i> <i>Evaluating Everyday: Checklists, Rating Scales and Feedback</i>	Susan Oliver
Montebello	<i>ALL FP SECTORS</i> <i>Digging Deeper: Assessing the 2010 Professional Development Needs for VT Teachers</i>	Susan Oliver
Montebello	<i>ALL FP SECTORS</i> <i>Developing and Evaluating Competencies Despite Distance: E-Learning and Video Conferencing</i>	Susan Oliver
Montebello	<i>ALL FP SECTORS</i> <i>Managing BIManager</i>	Chantal Roy
Montréal	Session d'élaboration d'épreuves DEP 5328 – Arpentage et topographie	Jacques Bellemare
Saint-Lambert	<i>ADMINISTRATION</i> <i>Standards and Procedures of Evaluation</i>	Susan Oliver
LaSalle	<i>Sectors 1, 3 and 19</i> <i>SNAPSHOT SERIES #2</i> <i>Evaluating Processes and Products</i>	Susan Oliver
Québec	<i>DEP 5825, 5816, 5817</i> <i>Evaluation in the Health Sector</i>	Susan Oliver
QPAT CONFERENCE	<i>ALL FP SECTORS</i> <i>CEN as a Collaborative Model for Quality Teaching &amp; Professional Development</i>	Susan Oliver

Lieu de la rencontre	Programmes d'études	Responsable
Dorval	ALL FP SECTORS <i>Developing and Evaluating Competencies Despite Distance: E-Learning and Video Conferencing</i>	Susan Oliver
LaSalle	Sectors 1, 3 and 19 SNAPSHOT SERIES #3 <i>Evaluating Practical Knowledge</i>	Susan Oliver
Montréal	Session de révision d'épreuves DEP 5195 – Soudage-montage	Jacques Bellemare
LaSalle	ALL FP SECTORS SNAPSHOT SERIES #4 <i>Evaluating the Transferable Competencies "The soft skills required for the workplace"</i>	Susan Oliver
Dorval	ALL FP SECTORS <i>Evaluating the Transferable Competencies "The soft skills required for the workplace"</i>	Susan Oliver
LaSalle	Sectors 1, 3 and 19 SNAPSHOT SERIES #5 <i>Evaluating Participation &amp; Engagment</i>	Susan Oliver
LaSalle	Sectors 1, 3 and 19 SNAPSHOT SERIES #6 <i>Evaluating Competency Acquisition</i>	Susan Oliver
LaSalle	Sectors 1, 3 and 19 SNAPSHOT SERIES #7 <i>Evaluating for Certification Purposes</i>	Susan Oliver
Dorval	ALL FP SECTORS <i>Evaluating your Teaching and Learning Styles</i>	Susan Oliver
Saint-Sauveur	ALL FP SECTORS <i>Video Conferencing and E-learning - Virtually Step Outside Your Classroom Walls</i>	Susan Oliver
Saint-Sauveur	ALL FP SECTORS Integrating & Evaluating the Transferable Competencies - "The soft skills required for the workplace"	Susan Oliver
Saint-Sauveur	ALL FP SECTORS CEN as a Collaborative Model for Quality Teaching & Professional Development	Susan Oliver

► **Programmes pour lesquels l'élaboration d'épreuves devrait être amorcée en 2011-2012**

**Secteur francophone**

DEP 5302	Assistance technique en pharmacie (mise à jour)
DEP 5327	Décoration intérieure et présentation visuelle
DEP xxxx	Esthétique
DEP 5330	Mécanique de véhicules lourds routiers
DEP xxxx	Mécanique d'engins de chantier
DEP 5333	Plomberie et chauffage
DEP xxxx	Production animale
DEP 5210	Production horticole (révision d'épreuves)

**Secteur anglophone**

DEP xxxx	<i>Aesthetics</i>
DEP 5827	<i>Interior Decorating &amp; Display</i>
DEP 5802	<i>Pharmacy Technical Assistance</i>

► **Liste non exhaustive des programmes pour lesquels les travaux seront poursuivis en 2011-2012**

**Secteur francophone**

DEP 5290	Abattage manuel et débardage forestier
DEP 5306	Aménagement de la forêt - Actualisation
DEP 5238	Arpentage et topographie
DEP 5317	Assistance à la personne à domicile
DEP 5316	Assistance à la personne en établissement de santé
DEP 5225	Dessin industriel
DEP 5350	Dessin de bâtiment
DEP 5295	Électricité
DEP 5211	Entretien général d'immeubles
DEP 5308	Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés
ASP 5309	Gestion d'une entreprise de construction
DEP 5288	Horticulture et jardinerie
DEP 5296	Installation et entretien de systèmes de sécurité
ASP 5259	Mécanique de moteurs diesel et de contrôles électroniques
DEP 5320	Réalisation d'aménagements paysagers
ASP 5323	Représentation
DEP 5325	Santé, assistance et soins infirmiers (mise à jour)

**Secteur anglophone**

DEP 5819	<i>Carpentry</i>
DEP 5795	<i>Electricity</i>
DEP 5793	<i>Food &amp; Beverage Services</i>
DEP 5825	<i>Health, Assistance and Nursing (Updated Program)</i>
DEP 5723	<i>Machining Techniques</i>
DEP 5821	<i>Professional Sales</i>